

Message du Conseil d'administration de votre Fonds

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Vous recevez le présent avis en votre qualité d'actionnaire des compartiments suivants de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV (le « Fonds »), un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. Il est important et requiert votre attention immédiate.

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs du Fonds et de la Société de gestion estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM. Les Administrateurs ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'à la date de la présente Circulaire, les informations figurant dans celle-ci sont conformes aux faits et n'omettent aucun élément susceptible d'en affecter la teneur. Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente Circulaire.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Fonds, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire. Les informations contenues dans cette Circulaire ne sont pas exhaustives et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal. Toute demande de rachat de vos actions peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Veuillez consulter vos propres conseillers professionnels pour connaître les implications du changement de politique d'investissement et de la souscription, l'achat, la détention, la conversion ou la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous êtes susceptible d'être soumis à l'impôt.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas autrement définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Fonds daté du 22 mai 2026 (le « Prospectus »).

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de l'augmentation du niveau de levier escompté des Compartiments suivants à compter du 12 août 2026 :

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Aggregate Bond Active UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Government Bond Active UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Government Bond Active UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global IG Corporate Bond Active UCITS ETF

Ces changements n'auront aucune incidence notable sur la gestion ou le profil de risque des Compartiments.

Le levier constitue une mesure de l'exposition globale de l'ensemble des produits dérivés et correspond à la « somme des valeurs notionnelles », sans compensation des positions opposées. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte de la sensibilité aux mouvements de marché ni de l'éventuelle hausse ou baisse du risque global du Compartiment, il est possible qu'il ne soit pas représentatif du niveau de risque d'investissement effectif du Compartiment.

Les détails et le calendrier des changements figurent ci-dessous et dans les pages suivantes. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy
Pour le Conseil d'administration

Modifications des Suppléments – en vigueur à partir du 12 août 2026

Motif des changements

L'effet de levier brut des Compartiments ci-dessous a augmenté en raison essentiellement du recours accru aux futures sur taux d'intérêt et aux futures sur obligations à des fins de gestion efficace de portefeuille, mis en place par le Gestionnaire financier afin de faire face à la forte volatilité des taux d'intérêt. Les futures sur taux d'intérêt et sur obligations permettent de gérer la durée du portefeuille et d'optimiser le positionnement sur la courbe. L'un des Compartiments ci-dessous a en outre renforcé son recours aux contrats de change à terme à des fins de gestion du risque de change.

Ces modifications n'ont aucune incidence significative sur le profil de risque des Compartiments. Une allocation supplémentaire relativement modeste à certains produits dérivés tels que les futures sur taux d'intérêt à des fins de gestion de la durée peut avoir pour effet d'accroître sensiblement l'effet de levier brut sans pour autant entraîner d'augmentation correspondante du risque du portefeuille.

Le Fonds

Nom	JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Forme juridique	ICAV
Type de fonds	UCITS
Siège social	200 Capital Doc 79 Sir John Rogerson's Quay Dublin 2 Ireland
Téléphone	+353 (0) 1 6123000
Numéro d'enregistrement (Banque centrale)	C171821
Administrateurs	Lorcan Murphy, Bronwyn Wright, Samantha McConnell, Travis Spence, Adam Henley
Société de gestion	JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Augmentation du niveau de levier escompté et instruments utilisés dans une plus large mesure

Compartiment	Augmentation du niveau de levier escompté (en % de la VL)	Instruments utilisés dans une plus large mesure
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Aggregate Bond Active UCITS ETF	250% à 400%	Futures sur taux d'intérêt
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Government Bond Active UCITS ETF	300% à 400%	Futures sur taux d'intérêt
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Government Bond Active UCITS ETF	500% à 600%	Futures sur taux d'intérêt
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global IG Corporate Bond Active UCITS ETF	75% à 150%	Futures sur obligations et contrats de change à terme

Modifications des Suppléments

Les modifications apportées au supplément des Compartiments suivants afin de refléter l'augmentation du niveau de levier escompté sont indiquées en **gras et en italique**. Les passages des Suppléments qui n'ont pas été modifiés ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Aggregate Bond Active UCITS ETF

Ancienne version du Supplément	Nouvelle version du Supplément
Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 250% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.	Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 400% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Government Bond Active UCITS ETF

Ancienne version du Supplément	Nouvelle version du Supplément
Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 300% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.	Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 400% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Government Bond Active UCITS ETF

Ancienne version du Supplément	Nouvelle version du Supplément
Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 500% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.	Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 600% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global IG Corporate Bond Active UCITS ETF

Ancienne version du Supplément	Nouvelle version du Supplément
Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 75% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.	Utilisation d'IFD et Gestion du risque. Le levier escompté est de 150% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « Gestion des risques » du Prospectus.

Les modifications sont apportées aux suppléments et aux Documents d'informations clés et Documents d'information clé pour l'investisseur (collectivement, les DICI) concernés, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.ie. Comme pour tout investissement dans le Fonds, il est important de prendre connaissance du/des DICI pertinent(s) et de se tenir au courant des modifications qui peuvent y être apportées. Veuillez noter que toutes les conditions et restrictions relatives au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, s'appliquent.

Pour toute question sur ce qui précède, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site www.jpmorganassetmanagement.ie.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.ie.

La ICAV

Nom: JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Forme juridique: ICAV de droit Irlandais

Type de fonds: OPCVM

Siège social: 200 Capital Dock, 79 Sir John, Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande

LV-JPM58291 | BE_FR | 07/26